



Dans ce numéro :

A LA UNE :

VIE MUNICIPALE et CITOYENNE :

Et m... / Ecluse : on rame...mais on ne coulera pas ! / Savez-vous tailler vos haies ? / Cimetière / Les travaux / Rentrée scolaire / Du nouveau parmi les agents communaux / CCAS

VIE ASSOCIATIVE :

Cuivres en Dombes / Les p'tits chœurs d'la Dombes / Bibliothèque utinjoyeuse / Classe en 7 / Dansez contre le cancer / Luth en joie / Adapa / Octobre rose

DU COTE DES PROFESSIONNELS :

Secrets de fèves / VR nuisibles

ETAT CIVIL

CALENDRIER DES FETES

A LA UNE

A votre santé !

Vous le découvrirez à l'intérieur de ce numéro : votre commune se mobilise une fois encore pour Octobre rose. Par avance merci à ceux qui sont d'ores et déjà mobilisés pour préparer cet événement, et à vous tous qui viendrez participer aux marches caritatives du 19 octobre et apporter vos dons et votre énergie.

Notre santé est portée par un ensemble d'éléments précieux, que nous devons tenter de préserver autant que possible : liens sociaux, alimentation, activité physique à la hauteur des capacités de chacun, habitudes de vies, ...

Ce nouveau numéro vous présente toute la richesse qu'offre Saint-Trivier-sur-Moignans : lire, chanter, danser contre le cancer, passer de bons moments avec ses classards, marcher... sont autant d'activités qui mettent notre cœur et notre corps en mouvement.

Alors, n'hésitons plus : allons-y !

EDITO

La rentrée de septembre, plus particulièrement celle des enfants qui retrouvent le chemin de l'école, est un moment qui rythme les futures activités des uns et des autres.

Sur notre commune, c'est enfin le début des travaux de la future école maternelle ! Mais que de temps et d'argents perdus !

Parmi les points plus positifs, nous avons inauguré le 20 septembre la nouvelle station d'épuration. Elle est dotée d'une capacité de 2.275 équivalents-habitants, soit le double de l'ancienne.

La décision de rénover cette infrastructure s'était inscrite dans notre projet de mandat ; elle nous permettait, au moment où la décision a été prise, de répondre aux besoins de nouvelles constructions que le plan d'occupation des sols autorisait.

La modification du PLU, rendue obligatoire pour sa mise en comptabilité avec le schéma de cohérence du territoire, modifie de manière significative la capacité à construire. En effet, l'application de la loi ZAN (zéro artificialisation nouvelle) se traduit par une diminution drastique de notre capacité à utiliser du terrain à construire, ce qui signifie plus de logements collectifs, et moins de maisons individuelles, sur de beaucoup plus petites surfaces.

Même si l'on peut entendre l'aspect vertueux de cette loi, il faut bien admettre qu'elle entre en contradiction avec notre projet de mandat, qui prévoyait d'une part une évolution des capacités d'accueil dans les écoles, et corrélativement une évolution des constructions de nouveaux logements. La construction de la nouvelle station de gestion des eaux usées fait partie intégrante de cette stratégie. Tout cela avait du sens d'un point de vue démographique et économique, c'est dommage.

Pour terminer, je voudrais vous faire part d'un moment d'humeur. Comme tous, je parcours les réseaux sociaux, et je commence à être exaspéré par des propos et échanges qui véhiculent de fausses informations. Lorsqu'un sujet concerne des actions où la mairie est impliquée, et avant de dire tout et n'importe quoi, venez vous renseigner ; nous y gagnerons tous en sérénité.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Bien à vous,

Marcel LANIER
Maire

Et m... !

Force est de constater que malgré nos précédents articles, on retrouve de plus en plus de crottes de chien dans les lieux publics de notre commune.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Sur la commune, des canicrottes ont été installés en plusieurs endroits, et des zones sont interdites aux chiens. Pour le bien-vivre ensemble de tous, merci de les respecter.



Savez-vous tailler vos haies ?

(Re)découvrez les règles concernant les haies qui donnent sur l'espace public...

Les propriétaires riverains ont l'obligation de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Ainsi, ils doivent **OBLIGATOIREMENT** veiller à :

- élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les anneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie) ;
- les branches et la végétation ne doivent pas toucher les fils conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public) ;
- il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public ;
- les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise publique doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret du 26 août 1987).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation de ces dispositions. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office, aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR, restée sans effet.

Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Ecluse : on rame...mais on ne coulera pas !

Dans les suites du test réalisé en avril dernier en centre-ville, nous avons installé une écluse à l'entrée du village côté sud, à hauteur du garage Renault et du stade de foot.

Cette écluse a pour but de faire ralentir les automobilistes, qui traversent toujours le village à vive allure. La mairie teste ainsi plusieurs solutions pour renforcer la sécurité des habitants, avant d'éventuels travaux sur cette traversée du village.

Malheureusement, des gens mal intentionnés ont trouvé sans doute intelligent de déplacer volontairement les plots qui constituent cette écluse.

Au risque de les surprendre, précisons que ce n'est pas intelligent du tout, puisque cela peut provoquer des accidents !!! Espérons donc que cela cessera au plus vite, dans l'intérêt de tout le monde, d'autant que la mairie ne se laissera pas intimider compte-tenu de l'enjeu, et laissera cette écluse temporaire en place autant qu'il le faudra.

Une nouvelle configuration est d'ailleurs en place depuis quelques jours, comme nous en avons le droit, afin d'envisager toutes les possibilités.



Cimetière

Le jardin du souvenir a été réaménagé, et le columbarium accueille de nouvelles niches pour déposer les urnes cinéraires.



Les travaux

STATION D'EPURATION

Après 15 mois de travaux, la nouvelle station d'épuration a été inaugurée le 20 septembre dernier. D'une capacité de 2.275 équivalents-habitants, soit le double de l'ancienne, elle est désormais en pleine activité. Elle restera quelque temps en phase d'observation quant aux rejets ; à ce stade, les observations sont très concluantes. Les paysagistes termineront les abords début octobre.

Le coût total de la station est de 2 750 000 € HT, dont 235 700 € subventionné par le département de l'Ain et 689 541 € subventionné par l'Agence de l'eau.



ECOLE

Ça y est, les travaux ont enfin commencé ! Début octobre, la maison sur l'emprise de la future école sera démolie. Puis ce sera au tour du terrassement et des réseaux. La fin des travaux est prévue début 2026.

ESPACE JEAN VIAL

Un diagnostic de toiture avait été demandé car de nombreuses fuites d'eau à l'intérieur ont été constatées.

De gros travaux sont à engager, et nous avons décidé d'en profiter pour poser un bac acier en remplacement des tuiles, auxquels seront ajoutés des panneaux photovoltaïques. Ces derniers permettront une autoconsommation totale de tous les bâtiments communaux situés dans un rayon de 2 km autour de l'Espace Jean Vial.



VOIRIE

Les émulsions sur les enrobés de l'année dernière ont été réalisés. Dans le cadre du diagnostic des urgences, les deux principales voiries réalisées cette année sont le chemin de Veyre et le chemin du Ripel.



CITY STADE

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, l'aire de jeux du city stade a besoin de se refaire une santé et d'améliorer la sécurité. C'est pour cela que la surface de jeux est actuellement refaite entièrement, avec pose de gazon synthétique et un nouveau filet pare-balls.

STADE DE FOOT

Le stade de foot avait besoin de se mettre aux normes de la FFF. C'est pourquoi l'éclairage a été changé, le banc de touche déplacé et les cages mises aux normes.

Rentrée scolaire

Ce lundi 2 septembre, 152 enfants ont fait leur rentrée. Ils ont repris le chemin de l'école et ont découvert leur enseignant et leur classe.

Nous accueillons Mme TRICON, en remplacement de Mme TROUILLET.

- Madame PONS accueille 27 élèves de Petite et Moyenne section, accompagnée de Brigitte FREESE
- Madame REVERDY accueille 28 élèves de Petite et Moyenne section, accompagnée d'Angélique MAITRE.
- Madame BASSET accueille 25 élèves de CP et CE2.
- Madame MOLLIARD accueille 24 élèves de Grande section et CE1.
- Madame TRICON accueille 24 élèves de CE1 et CE2.
- Monsieur FRECON (Directeur) accueille 25 élèves de CM1 et CM2.

Belle année à tous !

Les élus à l'écoute des Utingeois

Venez rencontrer et échanger avec vos élus lors de la réunion publique sur les réalisations et projets pour la commune le **jeudi 24 octobre 2024 à 20 h à l'Espace Jean Vial !**

Nous vous attendons nombreux.

Du nouveau parmi les agents communaux

AGENTS TECHNIQUES

L'équipe des agents techniques communaux s'est enrichie de l'arrivée de Thibault SOLLIER, stagiaire (2ème en partant de la gauche) et Maxime NAVISSEAU (à droite).



SECRETARIAT DE MAIRIE

Côté secrétariat de mairie, c'est Mattys HUGON qui a rejoint l'équipe.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune, Messieurs !



Cuivres en Dombes

Le site des remparts a été le lieu d'accueil du 28^{ème} festival de Cuivres en Dombes, le vendredi 19 juillet.

Un spectacle gratuit a comblé petits et grands, animé - et ce n'est pas un vain mot - par la fanfare burlesque « DJACK LE NOTAIRE ». Composée de quatre musiciens drôles, un peu extravagants, cette joyeuse bande a créé un lien ludique avec le public, en l'impliquant largement dans l'improvisation de l'écriture de paroles de chanson propres à notre village. Il est à noter que nous nous rendons à Saint-Trivier pour chanter, danser et s'amuser. Tout un programme !

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles de l'association pour avoir organisé cette soirée, qui a permis à de nombreuses personnes de profiter d'un moment festif en écoutant de la musique.



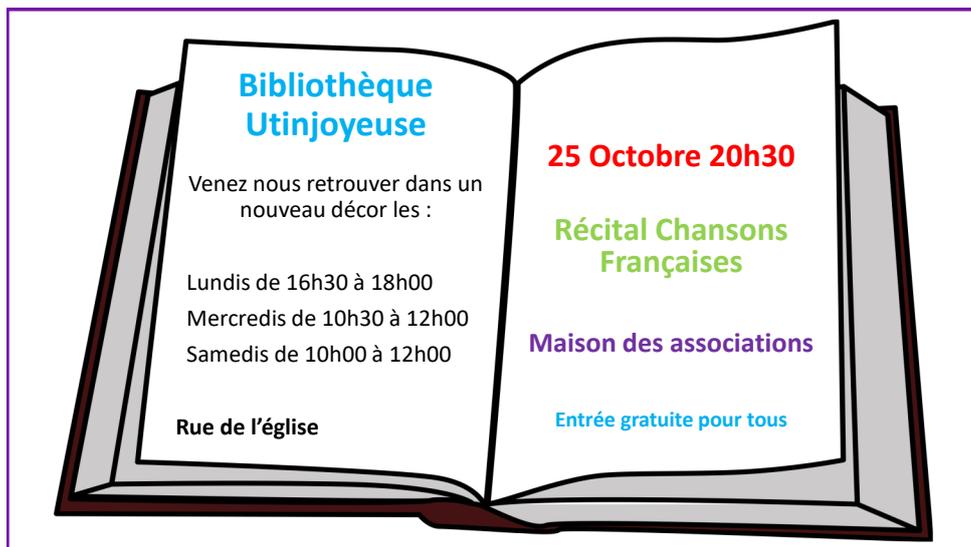
Les P'tits Choeurs D'La Dombes

La rentrée a sonné pour Les P'tits Choeurs D'La Dombes. Cette association rassemble des enfants de 6 à 17 ans qui souhaitent chanter et jouer la comédie.

Retrouvez

Gérard, pour la chorale, le vendredi de 18h à 19h
et Alexis, pour le théâtre, le samedi de 10h à 12h30
à la salle des associations de Saint-Trivier-Sur-Moignans.

En ce début d'année, n'hésitez pas à vous présenter aux cours pour un essai. Nous serons ravis de vous donner plus d'informations.



Classes en 7

Vous êtes « de la 7 » ? Vous souhaitez faire vos conscrits ?

Rendez-vous à notre assemblée générale

Vendredi 22 Novembre
à 20 heures

⇒ **Maison des associations**



Salon Rose

Ensemble faisons bouger les choses!

20 Octobre

9h-17h
ENTRÉE GRATUITE

DIMANCHE 20 OCTOBRE
1^{ER} SALON ROSE

9H - 17H - ENTRÉE GRATUITE
ESPACE BEL AIR - CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE

PARTICIPEZ À DES ATELIERS
ASSISTEZ À DES CONFÉRENCES
INFORMEZ VOUS SUR LE CANCER
RELEVEZ LE DÉFI CHALLENGE DE DANSE

ASSPREDE
Association pour la Santé Préventive et le Soins

AIN
Département

LA DOMBES
communauté de communes

CHÂTILLON
sur Chalaronne

Dancez contre le cancer

En cette rentrée, l'ASSPREDE vous propose de la rejoindre pour un événement unique : le Salon Rose sur les cancers !

Participez à une journée dédiée à la sensibilisation aux cancers, tout en vous amusant :

- sur la piste : de la danse, avec l'association jassanaise K-DANCE&CIE
- des défis, avec des récompenses et des trophées,
- des ateliers,
- des mini-conférences (10 à 15 min).

Rendez-vous à l'espace Bel Air / Noël Ravassard de Châtillon-sur-Chalaronne

Dimanche 20 Octobre
de 9 heures à 17 heures.
Entrée gratuite



Vous aimez chanter et partager des moments de convivialité ? Notre chorale est à la recherche de nouveaux choristes passionnés, quel que soit votre niveau ! Que vous soyez débutant ou chanteur expérimenté, nous vous accueillons avec joie.

Nous nous réunissons chaque semaine dans une ambiance amicale pour travailler un répertoire varié. C'est l'occasion parfaite de développer vos compétences vocales, de rencontrer de nouvelles personnes et de vivre des expériences musicales enrichissantes.



N'attendez plus ! Rejoignez nous et laissez votre voix s'exprimer.

Pour plus d'informations, contactez nous par mail (chorale.luthenjoie@gmail.com) ou venez nous rencontrer lors de notre prochaine répétition le mercredi de 20h à 22h0 à la salle des Associations de Saint Trivier sur Moignans

Chantez avec nous et faites partie de notre belle aventure musicale !

Luth en joie

Eh oui c'est la rentrée ! Les choristes ont repris le chemin de la salle des associations pour une nouvelle année, qui sera, après le succès de "l'Elysée est dans le pré", encore une fois riche d'amitiés et de rires partagés et bien sûr de chansons.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Si vous aimez chanter, vous serez les bienvenus !

Vous pourrez nous retrouver le **11 novembre** pour notre traditionnelle vente de tartes au feu de bois, et le samedi **18 janvier** pour notre concert d'hiver gratuit, où vous pourrez découvrir quelques chants de notre nouveau répertoire.

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Les nouveaux arrivants sur la commune nés avant 1950 sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie au 04 74 55 88 11 afin que nous puissions les convier au repas annuel qui regroupe toutes les personnes âgées de 75 ans et plus. Il aura lieu cette année le Dimanche 1^{er} décembre 2024, à l'espace Jean VIAL.



Pour trouver l'antenne la plus proche de chez vous, contactez-nous au :
04 74 45 51 70
ou rendez-vous directement sur notre site internet :
www.adapa01.fr



NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE



Aide et soins à domicile



Portage de repas



Téléassistance



Aide aux proches aidants



Aide à la fonction d'employeur



Prévention



Alternatives au domicile



Transport accompagné

Octobre rose

Comme annoncé dans le Flash Infos de juillet, nous souhaitons renouveler nos actions en faveur du dépistage du cancer du sein dans le cadre de l'opération « Octobre rose ». Toute la commune sera mobilisée pour cette noble cause.

Comme l'année dernière également, une équipe de bénévoles confectionne des coussins spéciaux, qui permettent de soulager les douleurs des personnes opérées. Grâce à l'entreprise "Dodo", qui nous fournit gratuitement des sacs contenant des chutes de couettes, aux personnes qui ont répondu présentes lors de notre matinée et nos soirées, et à nos couturières, nous avons déjà pu réaliser une centaine de coussins cœurs qui seront distribués gratuitement aux malades qui le souhaitent, par les hôpitaux ou les professionnels de santé de la région.



ET N'OUBLIEZ PAS LES GRANDES MARCHES CARITATIVES DU 19 OCTOBRE (voir ci-dessous)

Différents stands et activités seront proposés pendant cet après-midi.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



Marches caritatives accompagnées

Nous vous attendons nombreux

Le samedi 19 Octobre 2024

Aux remparts à partir de 13h30

3 circuits par groupe de 20 personnes .

12 kms : dernier départ à 14h

9 kms : dernier départ à 14h30

7 kms : dernier départ à 15H

Clôture de l'après midi par
une lecture théâtrale

Stands et buvette
seront proposés aux
remparts

Les dons et les participations seront
entièrement reversés à la recherche
contre le cancer et au soins des malades.



Du côté des professionnels

- **Une nouveauté gourmande ! Secrets de Fèves !**

Depuis novembre 2023, une nouvelle entreprise de fabrication de chocolat, Secrets de Fèves, s'est installée à Saint-Trivier, fondée par Chrystèle PAQUIER, une enfant du pays, passionnée et perfectionniste.

Spécialisée dans le chocolat, elle propose des créations personnalisées très originales et sur-mesure. Elle dépose DES MOTS DIRECTEMENT sur LES CHOCOLATS.

Que ce soit pour remercier, communiquer ou simplement offrir un cadeau unique, ses chocolats publicitaires et ses emballages faits maison séduisent tant par leur qualité que leur originalité.

Laissez-vous tenter par ses tablettes, ses carrés napolitains... mais également ses chocolats coquins.

Ils sont mis en scène avec audace et créativité.

Offrez du chocolat pour Noël, et découvrez un concept unique qui fera fondre les cœurs !

Chrystèle PAQUIER— Créatrice d'émotions : 06 69 47 29 29 / contact@secrets-de-feves.fr / www.secrets-de-feves.fr

- **VR nuisibles** : désinsectisation, désinfection et dératisation (interventions 7 jours /7)

Vincent RAUMOND - SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS - 06 21 28 41 97 - vrnuisibles@gmail.com



MARIAGES

20 juillet : DUCLOUD Béatrice et GOUPILLON Solène
14 septembre : COMPAGNON Jérémy et LE ROUX Aurianne
28 septembre : FARAVEL Charles et TAJTI Annamaria

Tous nos vœux de bonheur aux époux !

DECES

10 juillet : ZORER Charles *
14 juillet : MONNET Corentin
16 juillet : BRUN Roger
21 août : RAMUET Marcel *
18 septembre : COUET Odile *
21 septembre : DEVERT Denise *
22 septembre : PERRET Lucienne
28 septembre : GILBERT Monique *

* *Maison de retraite*

CALENDRIER DES FETES

OCTOBRE :

6 : Spectacle Communauté de Communes
12 et 13 : Tournois de poker
18 : Assemblée générale Marche ou rêve
19 : Octobre rose
24 : Réunion publique
31 : Halloween du sou des écoles

NOVEMBRE

11 : Commémoration du 11 novembre
11 : Vente de tartes de la chorale Luth en joie
17 : Marché de Noël de Créatif Loisirs
22 : Assemblée Générale classe en 4
(salle polyvalente)
22 : Assemblée Générale classe en 7
(maison des associations)
30 : Loto sou des écoles

DECEMBRE

1^{er} : Repas du CCAS
7 : Vente de boudin des Boules

Comité de rédaction :

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sébastien MERCIER - Fabien BOURGEY - Pascale GUICHARD - Sandrine COMBRY